

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE D'AUTONOMIE LES PLANTES SAUVAGES et CUISSONS au FEU DE BOIS 2022

Le dimanche 27 mai **COMPLET**

Le dimanche 1 er mai

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE (Portable de préférence)

ADRESSE MAIL en majuscule :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (nom et téléphone):

.....
RÉGIME PARTICULIER (allergies, végétarien etc).....

En quelques mots, quelles sont vos principales attentes vis à vis du stage ? :

.....
.....

A le

Signature

TARIF : 50 €

A compléter et à envoyer :

- par courrier à : Semeurs d'escampette 825 chemin Collet 42510 Bussières, avec vos 20 € d'arrhes à L'ordre de Agnès Lombard

- par mail, envoi du RIB sur simple demande.

Vous recevrez sous 15 jours toutes les informations nécessaires pour vous organiser au mieux.

Une fois finalisée, la liste des participants sera partagée pour favoriser le co-voiturage.

CGV : Règlement : le solde du stage (30 €) devra être réglé le jour du stage.

Les places sont limitées à 10, en deçà de 5 participants le stage pourra être annulé.

En cas d'annulation de notre part : les arrhes vous seront remboursés.

En cas d'annulation de votre part : les arrhes vous seront remboursés dans les cas de forces majeures suivantes (sur justificatif) : décès d'un proche, invalidité temporaire ou définitive, hospitalisation non programmée.,

Les arrhes seront également remboursés

- *pour des annulations 15 jours minimum avant le premier jour de stage soit avant le 24 octobre 2020*
- *si le stagiaire trouve un(e) remplaçant(e).*
- *et en cas d'arrêt préfectoral.*

**Semeurs d'Escampette et Cueille et Croque sont membres de G'leine des prés, et des infusées collectifs rassemblant des producteurs et cueilleurs de plantes médicinales et des animateurs plantes sauvages sur le territoire délimités par es monts du Beaujolais, lyonnais, Pilas, forez, madeleine et Roannais. greinedesprés.fr*

Les 2 structures sont couvertes par une responsabilité civile professionnelle.